



DISTRICT DE L'AIN DE FOOTBALL
26 rue du Loup
01440 VIRIAT

**COMPTE RENDU
ASSEMBLEE GENERALE DE FIN DE SAISON**

Vendredi 24 Juin 2022 à CHATILLON SUR CHALARONNE

ORDRE DU JOUR

18 h 30

- Accueil des participants, signature du listing de présence, vérification des pouvoirs et remise des enveloppes contenant les supports de vote.

19 h 00

- Accueil par : Joël MALIN, Président du District.
Denis BLANC, Président du club de Dombes Bresse
- Présentation de l'ordre du jour.
- Intervention de M. Patrick MATHIAS, Maire de Châtillon sur Chalaronne.
- Allocution du Président Joël MALIN.
- Annonce du quorum et désignation des scrutateurs pour les votes à bulletin secret.
- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale de début de saison tenue à Viriat le 23 octobre 2021.
- Rapport moral de la saison 2021/2022. Vote.
- Rapports d'activités des commissions de la saison 2021/2022. Vote.
- Présentation des modifications règlements généraux du District. Vote.
- Examen des vœux. Vote.
- Présentation de la procédure pour les élections des membres du District aux AG de la Ligue. Vote.

PAUSE

- Présentation du budget prévisionnel 2022/2023.
- Informations diverses.
- Lieu de la prochaine AG de fin de saison : Vendredi 23 Juin 2023.
- Résultats des votes à bulletin secret.
- Allocution de fin de travaux :
 - Monsieur le représentant de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Football.
 - Madame Hélène CEDILEAU, Vice-présidente du Conseil départemental déléguée aux ressources humaines et aux sports.
- Signature du listing de présence de fin d'AG.
- Verre de l'amitié.

Personnalités présentes :

- M. MATHIAS Patrick, maire de Châtillon sur Chalaronne.
- Mme BIAJOUX Sylvie, maire adjoint et présidente OMS de Châtillon sur Chalaronne.
- Mme CÉDILEAU Hélène, Vice-présidente du Conseil départemental de l'Ain en charge du Sport.
- M. LONGERE Pierre, secrétaire général de la LAuRAFoot.
- M. ALBAN Bernard, membre du Comité de Direction de la LAuRAFoot.

Membres du Comité Directeur présents :

ABBEY Jean Marie, BENOIT Pierre, BERNARD Alain, CHENE Patrick, CONTET Jacques, DELIANCE Maurice, GAILLARD Colette, GUTIERREZ Raul, JACUZZI Vincent, JARJAVAL Romain, JOSSERAND Alain, LEAO Lydia, MAIRE Jacques, MALIN Joël, NAEGELLEN Philippe, PITARD Patrick, TOUZANI Hamid.

Membres des Commissions présents :

DUROUX Jacky, JANNET Jean François, NAEGELLEN Sylvie, PRADA René, REYDELLET Jacques.

Personnel administratif et technique présent :

DEBOURG Myriam (secrétariat), TEPPE Esther (responsable administrative), BRESSOUX Jean Marie (CTD DAP), CICCHILLITTI Fabien (CTD PPF)

Personnalités excusées :

- M. RIGON Franck, président CDOS de l'Ain.
- Mme RANGIER Bérengère, chargée des sports au Conseil départemental de l'Ain.
- M. PARENT Pascal, président Ligue Auvergne Rhône Alpes de Football.
- M. BARBET Bernard, président d'honneur du District de l'Ain.
- M. MICHALLET Paul, président d'honneur du District de l'Ain.
- M. DEPIT, Président de l'UNAF.

Membres du Comité de Direction excusés :

AMPRINO Jean Jacques, BOSSET Régis.

Membre des Commissions excusé :

GAUTHIER Yannick, président Amicale des Anciens du District.



Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les membres présents et qui sera annexée au présent procès-verbal.

Ladite feuille d'émargement permet de constater que :

Sur les 97 clubs convoqués :

- 83 clubs présents.
- 14 clubs absents : Ambérieu FC, Bellegarde CO, Berges du Rhône, Bettant, Chazey Bons, Culoz Grand Colombier, Haut Revermont, Injoux Génissiat, Peyrieu Brens, Sermoyer, St Denis Ambutrix, St Marcel, St Vulbas Plaine de l'Ain, Valserine FC.

En conséquence, le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale peut délibérer suivant l'ordre du jour.

Désignation des scrutateurs pour le dépouillement des votes

Sont retenus les candidats suivants :

JANTET Bernard (St Martin MCV)
LEMONNIER Anthony (Artemare)
DE BONI Sylvain (Bas Bugéy Rhône)
SALGET Nathalie (Serrières Villebois)
LAMBERET Nicolas (Veyle Saône)
LEROY Céline (St Cyr sur Menthon)

ALLOCUTIONS et MOTS D'ACCUEIL

A 19 H 10, le Président Joël MALIN ouvre la séance.

Monsieur MATHIAS, Maire de Châtillon sur Chalaronne
Madame CEDILEAU, vice-présidente déléguée aux ressources humaines et au sport du conseil départemental de l'Ain
Monsieur BLANC, co-président du FC DOMBES BRESSE
Monsieur LONGERE, représentant Mr Parent Président de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes
Madame BIAJOUX, Présidente de l'OMS de Châtillon sur Chalaronne
Monsieur JANNET, Président d'honneur du district de l'Ain
Messieurs les membres du conseil de Ligue présents à cette assemblée
Messieurs les membres du comité de direction du District de l'Ain
Messieurs les membres non élus des commissions
Monsieur BOSSET, Président de l'Amicale des Educateurs

Mesdames et Messieurs les représentants des clubs
Messieurs les représentants de la Presse
Chers amis
Je déclare ouverte cette assemblée générale ordinaire de fin de saison 2021-2022

Je dois vous présenter les excuses de :
Monsieur RIGON, Président du CDOS de l'AIN
Monsieur BARBET, Président d'honneur du district de l'Ain et de la ligue Auvergne Rhône-Alpes
Monsieur MICHALLET, Président d'honneur du District de l'AIN
Madame RANGIER, chargée des sports au conseil départemental de l'AIN
Monsieur DEPIT, Président de l'UNAF
Monsieur GAUTHIER, Président de l'amicale des anciens

Cette assemblée clôture une saison de reprise qui est allée à son terme, après 2 saisons tronquées dont une déclarée blanche. Des vœux seront discutés lors de cette assemblée, ils donneront lieu à des avis, à des discussions que je souhaite constructives pour le football.

Je remercie tous les bénévoles, arbitres, dirigeants, éducateurs qui malgré la difficulté de la situation ont décidé de continuer à œuvrer pour que le football reste le sport le plus populaire

Je vous souhaite maintenant une très bonne assemblée générale.

Avant de donner la parole à Jacques CONTET, notre secrétaire général du district qui comme d'habitude orchestrera cette soirée, je vous demanderai un moment de recueillement pour toutes celles et tous ceux de la famille du football et pour leurs proches qui nous ont quitté cette saison.

M. BLANC Denis, co-président du FC Dombes Bresse

Bonjour à toutes et à tous,

Le FC Dombes Bresse, Frédéric MOTION, co-président, sommes très heureux de vous accueillir aujourd'hui pour l'assemblée générale du District de l'Ain et nous vous souhaitons la bienvenue à Châtillon sur Chalaronne.

Je voudrais tout d'abord remercier M. Patrick MATHIAS et la commune de Châtillon pour la mise à disposition de cette grande salle, l'Espace Bel Air.

Je vous présente brièvement le FC Dombes Bresse qui est issu de la fusion de 3 clubs : Châtillon sur Chalaronne, Neuville les Dames et St Trivier sur Moignans. Le club de Vonnas est intervenu au tout début pour quelques années.

La fusion s'est fait en 2 parties :

- en 1996 avec uniquement les équipes de jeunes
- en 2016 avec l'intégration des équipes seniors des 3 clubs.

A ce jour, le FC Dombes Bresse compte entre 330 et 340 licenciés, allant de la catégorie U7 à la catégorie seniors.

Un comité direction de 12 membres gère le club accompagné de 30 dirigeants et de nombreux bénévoles.

Il faut bien toutes ces personnes pour mettre en place et organiser les nombreuses manifestations au nombre de 10 pour équilibrer entre autre notre budget.

Côté sportif, 14 équipes participent aux différents championnats du District de l'Ain.

Après des fortunes diverses, on ne peut pas toujours gagner, nos éducateurs se forment pour proposer des séances adaptées à chacun et à faire participer tous nos joueurs, nos joueuses, quel que soit leur niveau, et on y tient, pour que chacun progresse à son rythme.

Ce beau travail a été récompensé en 2019 par l'attribution du Label Espoir décerné par le District.

Cette saison verra le renouvellement de ce Label et l'objectif est d'aller plus haut en décrochant, pourquoi pas, le Label Excellence. Nous avons du travail, on le sait, on va s'y atteler mais le jeu en vaut la chandelle pour améliorer la formation de nos jeunes.

On peut dire cette saison, que grâce à la formation et à nos nombreux jeunes notamment que nous avons pu obtenir d'excellents résultats avec la montée de nos équipes seniors 1 et 2. La cerise sur le gâteau étant le titre de champion départemental pour notre équipe fanion.

Nous avons quitté le championnat régional en 2018 et il nous tardait d'y revenir. C'est chose faite, maintenant le but est de pérenniser notre club à ce niveau-là.

Voici en quelques lignes la présentation du FC Dombes Bresse, je ne serais pas plus long mais je ne pourrais pas terminer ces propos sans évoquer l'arrivée du nouvel aire de jeu tant attendu, à savoir un terrain synthétique pour la prochaine saison. J'en profite pour remercier la commune de Châtillon et tous ses partenaires de nous offrir ce bel outil. Quelques détails restent à régler mais gageons que cet outil nous permettra de progresser encore, notamment au niveau de nos jeunes pousses.

Je vous remercie pour votre écoute et vous souhaite une bonne assemblée générale.

M. MATHIAS Patrick, maire de Châtillon sur Chalaronne

Bonsoir à tous et toutes,

En tant que maire, je suis très honoré de vous accueillir à Châtillon sur Chalaronne.

Notre commune compte 5 083 habitants et est située entre Dombes et Bresse à proximité des Monts du Beaujolais et du Mâconnais.

Ville de caractère avec un patrimoine attrayant tel que les Halles du 15^{ème} siècle, l'Église St André du 13^{ème} siècle, Les Portes de Villars, les remparts du château féodal, la maison de St Vincent de Paul, le Centre Culturel et l'hippodrome.

Côté économie, sa position centrale qui a favorisé au fil des siècles le commerce avec 2 entreprises qui ont fixé le dynamisme de la commune : Viatrix (Mylan), entreprise pharmaceutique de génériques bien connue, et MSA Safety (Gallet), fabricant de casques pour les pompiers notamment.

Châtillon possède de nombreux labels touristiques ainsi que le Label Villes et Villages fleuris dont nous sommes très fiers. Nous sommes 4 fleurs depuis 1964 sans discontinuer et fleur d'or dont nous sommes les seuls dans le département.

Nous sommes aussi Station Verte de Vacances, Plus Beaux Détours, Apicité 2 abeilles, Maisons des illustres, Villes et métiers d'Art, Terre de jeux 2024, Petites villes de demain.

Nous avons aussi un tissu associatif très important avec 138 associations.

Côté foot, le terrain synthétique sera livré fin Août début Septembre et qui sera dédié à la pratique du football mais qui sera aussi utilisé par le collège.

Merci au District de l'Ain de Football qui travaille tout au long de l'année pour amener des valeurs, d'ailleurs c'est marqué dans vos statuts, valeurs de la République Française tout à fait clair de respect, d'amitié c'est important, mais aussi des valeurs toutes simples qui sont respecte le joueur en face, respecter l'arbitre, respecter le terrain. Vous faite ce travail là et vous faite aussi de la formation au niveau des jeunes et moins jeunes, des arbitres... C'est important dans ce monde qui est un peu en recherche actuellement, beaucoup de gens se posent des questions sur leur vie, sur leur devenir et bien grâce aux structures sportives comme les vôtres, cela peut être une belle direction d'unité, de liens, d'amitié, de fédérer les gens, l'énergie. Continuez comme ça et je vous souhaite une très belle soirée, une bonne réunion et de bons échanges.

Allocution du Président Joël MALIN

Mesdames, Messieurs,

Je serai tenté de vous dire enfin, enfin cette saison est terminée ou presque car certaines commissions ont encore du pain sur la planche.

Enfin parce que cette saison 2021-2022 qui aurait pu procurer de la joie de rejouer au foot a été ternie par des attitudes et des actes inqualifiables auxquels le district de l'Ain n'a jamais été confronté.

Enfin parce que j'aspire à tourner la page pour entamer une nouvelle saison et retrouver un peu de sérénité sur et autour de nos terrains avec une passion moins exacerbée.

Cette saison a été longue, pour vous comme pour nous, du fait de certaines poules à 14 ou à 13. Fort heureusement, la météo a joué avec nous et, grâce aussi à vous qui avez joué au maximum, la saison a pu aller à son terme dans les temps. Nous l'avons commencée avec le passe sanitaire, contraignant pour certains mais c'était le seul moyen de pouvoir disputer des

matches. Nous l'avons continuée avec le passe vaccinal, ce qui a malheureusement provoqué quelques forfaits généraux mais en fin de saison, il n'y en a guère plus que les autres années. Certains licenciés sont revenus tardivement mais au final, nous ne perdons que 275 licences par rapport à 2019-2020, dont 100 dirigeants et 160 pratiquants. Vous allez me dire que le compte n'y est pas mais nous avons aussi perdu 15 arbitres, même si cette saison, nous avons fait +22. Peut-être est-ce en lien avec les réunions décentralisées de début de saison, peut-être en lien avec les réunions organisées par la CDA au mois de mars ? Pour cela, je tiens à remercier la sous-commission formation de la CDA pour le travail effectué. 71 arbitres formés + 4 féminines à Tola Vologe au spécifique féminin pour 58 réussites. Bien sur, mes remerciements vont aussi vers vous, les présidents, qui avez œuvré dans vos clubs pour le recrutement de ces arbitres. Par contre, si nous voulons voir nos matchs de D4 seniors et nos matchs de jeunes arbitrés, je vous demanderai de ne pas relâcher vos efforts. Augmenter le nombre d'arbitre est une chose, soit par recrutement soit par fidélisation car si nous en perdons 30 chaque saison, il faut en retrouver 30 pour revenir au niveau, mais la saison prochaine, nous ferons des efforts pour la formation continue de tous les arbitres pour améliorer la qualité de l'arbitrage. Le comité directeur a d'ailleurs décidé d'une augmentation sensible du budget de la CDA pour permettre cette action.

Je reviendrai sur ces réunions par secteur de début de saison, que l'un de mes illustres prédécesseur avait baptisé tournée des popottes. J'espère qu'elles ont répondu à vos attentes car j'ai trouvé que les échanges étaient fournis, constructifs et la vente de l'arbitrage par Alexis a visiblement laissé des traces, bravo à lui. Par contre, j'ai l'amère impression que trop d'entre vous pensaient qu'elles n'étaient pas utiles, ce qui explique une abstention trop forte à mon goût. Mais je reste positif, je sais qu'elles ont apporté aux présents.

Une autre priorité de la saison : les féminines. Contrairement à l'arbitrage qui a été un succès, les actions concernant les féminines n'ont pas apporté le résultat escompté, mais je saluerai le travail de la commission féminines et des techniciens qui y sont rattachés. Nous n'arriverons pas encore la saison prochaine à créer un championnat U18, trait d'union entre les jeunes et la mixité, et les seniors. Tout n'est pas négatif car nos championnats seniors à 8 et à 11 se pérennisent. Une nouvelle formule par niveau devrait éviter les gros scores. Mais nous restons mobilisés pour toujours faire évoluer ce foot féminin.

Une autre déception au cours de cette saison, suite à la Covid 19 et aux mesures sanitaires, nous avons été dans l'obligation d'annuler les compétitions futsal, féminines et garçons. Je présente toutes nos excuses aux clubs qui devaient nous accueillir de ces annulations peut être tardives mais à ce moment-là, comme tout le monde je pense, nous naviguions à vue. J'espère que nous pourrons remettre ces compétitions au cours de la prochaine saison. Je profite de ces accueils de compétitions ou journées promotionnelles pour remercier tous les clubs qui nous accueillent tout au long de la saison, et je dois dire que tous, vous mettez les petits plats dans les grands pour nous recevoir car les organisations sont au top.

Un mot de la commission technique qui reste quand même notre ADN. On peut dire qu'à part quelques formations, les détectés, les formations, les labels ont pu se dérouler pratiquement normalement. Comme à son habitude, l'équipe technique a parfaitement assuré et je ne peux que tous les féliciter.

J'en viendrai au dernier point, le déroulement des matchs avec son lot d'incivilités, de violences non seulement verbales mais physiques et toutes autres attitudes déviantes qu'on ne devrait pas voir sur et autour des terrains. Une enceinte sportive n'est pas un exutoire. Tout le monde a été concerné, joueurs, éducateurs, dirigeants, parents de joueurs et supporters mais je pense que ce terme est complètement inapproprié dans certains cas. La commission de discipline a par moment mis de lourdes sanctions, mais n'a fait qu'appliquer le barème disciplinaire dont certains ne semblent pas avoir connaissance. Nous devons nous passer de cette infime minorité qui gangrène notre sport adoré, le plus beau, et qui en donne une très mauvaise image. Je suis bien entendu d'accord avec ceux qui pense que l'exemple

devrait venir d'en haut, mais j'ai peur que ce ne soit un vœu pieu. La FFF planche sur une aggravation du barème disciplinaire, avec des retraits de points fermes ou avec sursis. En ce qui nous concerne, le comité directeur se prononcera lors de sa réunion de début juillet sur l'aggravation du barème disciplinaire appliqué aujourd'hui par la LAuRAFoot et 8 districts. Cette aggravation concerne des agressions sur joueurs qui entraînent des ITT.

Je féliciterai nos montants en ligue, Montréal et Dombes Bresse en seniors, Thoissey en féminines séniors, Marboz en U18, Bourg Sud en U16 et Viriat en U15. Malheureusement, chose qui n'était pas arrivée depuis longtemps, nous avons 6 descentes en jeunes. Nous avons 2 descentes en seniors et je crois qu'en féminines, rien n'est encore décidé. Je féliciterai également tous les accédants au sein de nos championnats et je souhaiterai aux descendants de retrouver rapidement leur niveau.

Je ne terminerai pas mon propos sans vous remercier grandement, vous toutes et tous, présidentes et présidents de club, bénévoles, pour tout ce que vous apportez au football dans notre district.

Je remercierai tous nos bénévoles de commissions, commissions derrière lesquelles je serai toujours car la tâche n'est pas facile et le bénévolat de certains se heurte à l'intransigeance d'autres.

Je remercierai bien sûr le comité directeur dont les membres se dépensent sans compter, sans oublier nos salariés, qu'elles soient administratives ou qu'ils soient techniciens, avec un professionnalisme chaque jour démontré.

Merci de m'avoir écouté et bonne suite d'AG.

Approbation du procès-verbal de l'AG de début de saison à Viriat le 23 Octobre 2021

Vote de l'assemblée sur le procès-verbal de l'assemblée générale : adopté à l'unanimité.

RAPPORT MORAL

Compte rendu Moral de la saison 2021/2022

Enfin cette saison, malgré nos craintes à certaines périodes, a pu se dérouler normalement, elle s'est terminée le samedi 4 juin avec les finales des coupes de l'Ain, le challenge U11 du Conseil départemental le samedi 11 et la journée départementale Féminine le dimanche 12 juin 2022.

Une saison bien remplie, pour toutes les commissions du district, sans vraiment de répit le calendrier les poules de 14 et 13 a écourté la trêve hivernale.

Conformément à ses statuts, notamment à l'article 13.7, les membres du comité de direction se sont réunis 9 fois.

Chaque réunion du comité de direction a fait l'objet d'un compte-rendu sachant que pour chacune d'elle, le quorum a été atteint, ce qui nous a permis de délibérer.

Le comité de direction, dans ce contexte de reprise et de suivi, s'est attaché à :

- Gérer les différentes situations dues à la pandémie, situations qui n'ont cessé d'évoluer en fonction des directives sanitaires gouvernementales et fédérales. Nous avons eu encore quelques contraintes cette saison.
- Gérer au mieux l'emploi du temps des salariés en fonction de l'activité du moment.
- Tenir les clubs informés par la communication de son président, des possibles évolutions sportives, de l'application des mesures sanitaires liées au football.
- Aider les clubs dans leurs recherches particulières et ponctuelles.
- Des rencontres entre nos instances et les clubs ont été organisées par secteur.
- Etudier au plus près les aides que le district pourra apporter aux clubs en fonction de son bilan au 30 juin.
- Suivre l'évolution des règlementations fédérale et régionale en les adaptant à son propre fonctionnement.
- Gérer l'organisation des pratiques dont les championnats, les coupes et les pratiques diverses.
- Former ses salariés et dispenser des formations à l'intention des arbitres, éducateurs et dirigeants de clubs
- S'assurer de la bonne gestion financière en justifiant ses charges et en recherchant des produits adaptés à l'équilibrage de son budget.
- Préparer au mieux la reprise de la saison 2022/2023.

Le Secrétaire Général,
Jacques CONTET

Vote de l'assemblée sur l'ensemble du rapport moral : adopté à l'unanimité.

COMPTES RENDUS D'ACTIVITES DES COMMISSIONS

COMMISSION D'APPEL

COMPOSITION DE LA COMMISSION :

Président : MAIRE Jacques

Appel disciplinaire :

ALBAN Bernard, CHABRY Christophe, GIROD Emmanuelle, GUTIERREZ Raul, HERMANN Pierre, LEAO Lydia, LEROY Céline, PITARD Patrick.

Appel réglementaire :

ALBAN Bernard, CHABRY Christophe, GIROD Emmanuelle, HERMANN Pierre, LEAO Lydia, LEROY Céline, PITARD Patrick.

Situation arrêtée au 9 Juin 2022

La saison 2021/2022 a vu l'ouverture de 25 dossiers + 2 dossiers sans suites, se répartissant de manière suivante :

- 6 dossiers en appel réglementaire.
- 18 dossiers concernaient des appels disciplinaires.

Jacques MAIRE

COMMISSION DE L'ARBITRAGE

Après un début de saison très chaotique au niveau du nombre d'arbitres (moins de 100) et des premiers tours de Coupe de France pas totalement couverts, nous nous sommes mis au travail pour tenter de trouver des solutions et faire augmenter le nombre d'arbitres dans notre district.

Depuis plusieurs années maintenant, notre rentrée des arbitres est organisée tour à tour dans les anciens groupements et cette fois c'était à Montréal la Cluse (que nous remercions encore !). L'année prochaine, la rentrée aura lieu à Replonges (idem merci pour l'aide). Nous la faisons en 2 jours avec des catégories différentes sur chaque journée, cela dans le but d'échanger au maximum avec tous nos arbitres. Ce format plaît beaucoup.

Nous nous sommes efforcés de désigner sur un maximum de rencontres. Au début la D3 n'était pas couverte par les arbitres officiels mais au fil de la saison la situation s'est améliorée et nous avons pu satisfaire toutes les divisions jusqu'en D4.

Pour la première fois depuis de très nombreuses années, une formation initiale en arbitrage réunissait à l'automne une cinquantaine de postulants de tous les âges et nous avons pu ainsi gonfler les rangs de nos officiels. 3 formations ont été organisées cette année (une première également !).

Le nombre d'arbitres est ainsi passé de 90 à 170 environ cette année, soit une vingtaine de plus qu'avant COVID, ce qui n'est donc pas si mal au vu du contexte et du début de saison. Mais ce n'est pas assez et il faudrait pouvoir compter sur 200 arbitres pour être à un niveau acceptable et confortable pour nos compétitions.

Nous avons donc organisé des rencontres dans les clubs avec les référents arbitre et les personnes intéressées par l'arbitrage. Nous avons invité tous les clubs et nous nous sommes rencontrés à COTIERE LUENAZ, IZERNORE, PLAINE TONIQUE et FEILLENS. Une quarantaine de personnes se sont déplacées ce qui est un peu décevant au vu du nombre de clubs. Mais les personnes présentes y ont trouvé un intérêt et nous espérons avoir donné des pistes et des solutions de recrutement et d'animations. N'hésitez pas à nous solliciter si vous souhaitez que l'on se déplace dans les clubs avec notre conseiller technique en arbitrage.

Il faut encore aller plus loin et nous continuerons d'organiser ces réunions l'année prochaine. Nous souhaitons également mettre en place des journées de formation pour nos arbitres sur le thème des Lois du Jeu, de la fidélisation et de la préparation physique. Nous prioriserons les D1 pour les débuts et nous irons plus loin si cela convient à tous.

Nous avons d'ailleurs cette année organisés au district une rencontre entre nos arbitres D1 et nos officiels, à leur demande.

Remerciements à tous les membres de la CDA impliqués cette année et à tous nos arbitres pour leur passion sans faille, malgré des situations parfois tendues. D'ailleurs, nous avons regretté à plusieurs reprises les divers incidents constatés cette année sur les terrains de l'Ain (même si c'est une infime minorité). Ces incidents sont la principale cause du non recrutement d'arbitres et nous soutenons bien évidemment le durcissement des sanctions envers les officiels entrepris par le comité directeur (précurseur d'ailleurs à ce sujet dans la LAURA).

Nous nous tenons à la disposition des clubs si besoin d'aide dans la préparation d'avant-saison, en particulier au niveau des Lois du Jeu.

JARJAVAL Romain
Président de la CDA.

COMMISSION COMMUNICATION

Membres : Lydia LEAO, Pierre BENOIT, Joël MALIN.

La commission a essentiellement travaillé sur la reprise en main et l'optimisation du site internet du District, et sur le lancement du « Petit Filet », l'info-lettre imaginée en début de saison.

Nous avons été présents sur toutes les manifestations (Assemblées Générales, soirée des récompenses, journées d'accueil, challenge Pitch, plateau départemental U7, plateaux féminins, tournoi du Conseil départemental, Finales des Coupes de l'Ain, Journée du Foot féminin...) pour animer et relayer les différentes actions du District en collaboration avec la presse locale.

L'objectif est de continuer à progresser, tant sur le fond que sur la forme. Notre Commission doit s'étoffer, avis aux amateurs !

COMMISSION DELEGATIONS

Cette saison 2021/2022 la commission a couvert 194 rencontres classées sensibles ou à risques comme suit :

157 rencontres seniors « sensibles »

7 rencontres seniors à « risques »

1 rencontre U18 « sensible »

1 rencontre U15 « sensible »

Quelques rencontres se sont déroulées avec des incidents qui sans la présence d'un délégué auraient peut-être mal tourné, ce qui prouve que le délégué est primordial pour le bon déroulement d'une rencontre.

Je fais appel à toutes les bonnes volontés pour rejoindre la commission des délégations.

Je voudrais féliciter Jean Claude MARTIN pour sa promotion en tant que délégué à la ligue LAURAFoot.

Je remercie les délégués pour leur contribution à la bonne marche de la commission.

Bonnes vacances à tous.

Patrick PITARD

COMMISSION DE DISCIPLINE

Après deux saisons compliquées et non achevées, en raison des mesures sanitaires, nous aurions pu penser que le plaisir du jeu aurait primé avec la reprise.

Les Huit membres de la Commission de Discipline se sont réunis 36 mardis à ce jour.

Réunion chaque mardi après-midi pour traiter les dossiers du week-end sportif.

Nous avons eu à gérer 18 dossiers avec audition, dont 11 avec instruction.

A ce jour il nous reste 4 Auditions de programmées.

Dossiers en appel pour la saison :

- 19 en commission d'appel en District
- 2 en commission d'appel en Ligue, dont un en cours,

Les décisions des membres de la Commission de Discipline s'appuient uniquement sur les textes décrits dans l'annuaire du District que vous avez tous en votre possession.

Rappel :

Le barème disciplinaire, envers les officiels, voté au Comité de Direction du 12/10/20, comme annoncé à l'A.G. du District du 03/10/20 est effectif depuis le 13/10/20.

Un grand merci à nos instructeurs, Catherine GALLICE et Philippe RENAUD, qui ont été beaucoup sollicités cette saison,

Bonnes vacances à tous,

Colette GAILLARD

COMMISSION FAFA

Fond d'Aide au Football Amateur (FAFA)

CR de la commission FAFA – 2021 – 2022

L'attribution de la subvention FAFA 2021/2022, par la Ligue AURA, s'élève à 68 431 € (36 470 € la saison dernière 2020/2021 soit une hausse de 87.60 %).

Nous avons subventionné 9 dossiers :

- 1 construction de vestiaires
- 1 club house
- 1 terrain synthétique éclairé
- 4 éclairages LED de terrain à 11
- 2 mains courantes

Un seul véhicule VOLSKWAGEN affecté par la ligue AURA au District de l'Ain pour la saison 2021/2022 avec un reste à charge pour les clubs de 18 300 €.

Aucun club c'est prononcé pour cette attribution car le début de saison était instable en regard du COVID et des délais de livraison des véhicules très important.

- 2 emplois CDI FAFA

Alain JOSSERAND

COMMISSION FEMININE

PLAN DE PERFORMANCE FEDERAL U12F

5 rassemblements ont eu lieu sur la saison

- 15 Septembre : 42 joueuses
- 03 Novembre : 12 joueuses
- 22 Décembre : 12 joueuses
- 23 Février : 10 joueuses
- 19 Avril : 23 joueuses

PLAN DE PERFORMANCE FEDERAL U13F

5 rassemblements ont eu lieu sur la saison.

15 Septembre : 42 joueuses

03 Novembre : 21 joueuses

22 Décembre : 28 joueuses

23 Février : 23 joueuses

08 Juin : Rencontre AIN-SAVOIE à Pont de Beauvoisin – 12 joueuses

PLAN DE PERFORMANCE FEDERAL U14F

6 rassemblements ont eu lieu sur la saison.

08 Septembre : 28 joueuses

03 Novembre : 21 joueuses

22 Décembre : 28 joueuses

23 Février : 23 joueuses

20 Avril : Rencontre AIN-SAVOIE à Belley (préparation au RID) – 16 joueuses

30 Avril : RID U14F à Tola Vologe – 16 joueuses

PLAN DE PERFORMANCE FEDERAL U15F

6 rassemblements ont eu lieu sur la saison.

08 Septembre : 28 joueuses

29 Septembre : 20 joueuses

13 Octobre : Rencontre AIN-SAVOIE à Pont de Beauvoisin (préparation au RID) – 16 joueuses

26-27-28 Octobre : RID U15F à Tola Vologe - 16 joueuses

24 Février : 31 joueuses

19 Avril : 22 joueuses

Les joueuses suivantes se sont distinguées lors des différents rassemblements au niveau régional : Jeanne PHARIZAT (BRESSE TONIC FOOT), Lyse DA SILVA PACHECO (ESSOR BRESSE SAONE), Pauline POUPON et Ceylin YILMAZ (AS MONTREAL LA CLUSE).

Ceylin YILMAZ intégrera le Pole Espoir Féminin à la rentrée 2022-2023.

PLAN DE PERFORMANCE FEDERAL U16F-U17F

3 rassemblements ont eu lieu cette saison

24 Février : 31 joueuses

19 Avril : 22 joueuses

12 Juin : Triangulaire AIN-SAVOIE-HAUTE-SAVOIE – 16 joueuses

RID U14F

30 Avril : RID U14F à Tola Vologe – 16 joueuses

RID U15F

26-27-28 Octobre : RID U15F à Tola Vologe - 16 joueuses

PLATEAU FEMININ U9F U11F et U13F

4 plateaux programmés sur la saison

- Le 09 Octobre à Péronnas
- Le 04 Décembre à Manziat
- Le 26 Février à St Maurice de Beynost
- Le 14 Mai à St Martin du Mont

TOURNOI FUTSAL

Annulé cause Covid

TOURNOI LEMANIQUE DE FOOTBALL FEMININ (EX JOURNEE FRANCO-SUISSE)

Le tournoi lémanique aura lieu le Dimanche 26 Juin à Vernier (Canton de Genève – SUISSE)
1 sélection de U12F-U13F de 13 joueuses & 1 sélection U14F-U15F de 16 joueuses

JOURNEE DEPARTEMENTALE DU FOOT FEMININ

La JDFF aura lieu le 12 Juin à Péronnas.

LABEL ECOLE FEMININE DE FOOTBALL

14 clubs labelisés

SEMAINE DU FOOT AU FEMININ

Organisation de journées portes-ouvertes dans le cadre de la Semaine du Foot Féminin pour les clubs suivants : AS ATTIGNAT, AS HAUTECOURT-ROMANECHE, AS MISERIEUX TREVOUX, BRESSE FOOT 01, ES REVERMONTAISE, ESSOR BRESSE SAONE & OLYMPIQUE SUD REVERMONT 01.

Le District a également organisé un plateau féminin dans le cadre de la SFF le 14 Mai.

MODULE ANIMATRICE FEDERALE DE FOOTBALL

Pas de module mené cette saison.

CHAMPIONNAT SENIORS A 11

13 équipes réparties dans 2 poules (1 poule de D1 de 7 équipes et 1 poule de D2 de 6 équipes)

CHAMPIONNAT SENIORS A 8

14 équipes réparties dans 3 poules (1 poule de D1 de 5 équipes et 2 poules de D2 (5 et 4 équipes))

CHAMPIONNAT U15 A 8

8 équipes réparties dans 1 poule

COUPE DE L'AIN SENIORS

11 équipes engagées.

La finale a opposé les équipes de Thoissey et d'Essor Bresse Saône. C'est l'équipe de Thoissey qui remporte la finale (3-3 et 4 TAB 3).

REUNIONS DIVERSES

- 4 réunions de la Commission Féminines sur la saison
- Réunion plénière de début de saison : 08 Septembre 2021
- Réunion plénière de fin de saison : 15 Juin 2022

BILAN

Enfin une saison complète avec diverses opérations de promotion/développement menées ainsi qu'un volume important d'actions à visée de performance.

La Commission Féminines

COMMISSION PREVENTION

La Commission s'est réunie 9 fois : le 29 septembre 2021, le 28 octobre 2021, le 28 novembre 2021, le 16 décembre 2021, le 27 janvier 2022, le 24 février 2022, le 31 mars 2022, le 10 mai 2022, et le 7 juin 2022.

Participations et actions mises en place durant la saison 2020 2021 :

- gestion des quelques fiches informatisées prévention « éducateurs »
- désignation et suivi des matchs sensibles et à risques : 167 matchs désignés « sensibles » et 7 matchs à risque.

Sur l'ensemble des matchs désignés, les délégués ont noté des remarques pour quelques matchs (contestations, comportements des spectateurs et de certains éducateurs) (match sensible = arbitre confirmé et délégué, match à risque = arbitre confirmé, délégué avec avertissement de la gendarmerie ou de la police et de la mairie).

- envoi de courriers aux clubs concernant des incidents et des comportements antisportifs
- désignation du ou de la bénévole du mois
- participation à l'AG du 23 octobre 2021
- préparation des rencontres avec les clubs de la même poule.
- mise en place du protocole d'après match avec sondage fait auprès des arbitres cette fin de saison sur la mise en place effective de ce protocole et les améliorations constatées depuis la trêve « des fins de match ».
- participation au festival U13 à Bellignat, au plateau départemental U7 à Montmerle, au challenge du conseil départemental U11 à Chalamont, à la journée « féminines » à Péronnas
- organisation des réunions de médiation et de conciliation avec les clubs à aider
- participation à la soirée des bénévoles à Attignat

La commission « prévention » recherche des bénévoles.

COMMISSION DES REGLEMENTS

A la date du 7 juin 2022 la commission des règlements s'est réunie 35 fois et a ouvert 260 dossiers répartis comme suit :

- 211 forfaits
- 24 réclamations
- 25 autres

LES FORFAITS

Sur les 211 forfaits :

- 121 forfaits simples sont relatifs aux compétitions seniors avec 108 en championnat répartis comme suit :

# 51 en D5	# 13 en D3	# 2 en D1
# 35 en D4	# 7 en D2	

- Sur les 121 forfaits simples 13 sont relatifs aux coupes :

# 4 en Coupe de Emile Faivre	# 2 en Coupe Morandas
------------------------------	-----------------------

7 en Coupe des Groupements

- 11 forfaits généraux avec :
4 en D5 # 2 en D3
5 en D4

- 30 forfaits simples en U18 plus 6 forfaits généraux
- 30 forfaits simples en U15 plus 2 forfaits généraux
- 10 forfaits simples chez les féminines plus 1 forfait général

LES RECLAMATIONS

Sur les 24 réclamations :

- 18 sont relatives aux équipiers premiers
- 5 dossiers concernent des joueurs susceptibles d'être suspendus
- 1 dossier relatif à la qualification d'un joueur

LES AUTRES

Sur les 25 dossiers :

- 10 dossiers sont relatifs à l'arrêt de matchs à savoir :4 pour blessures graves, 2 par manque de joueurs (7 joueurs) et 4 pour intempéries.
- 3 dossiers relatifs à des abandons de terrain.
- 3 dossiers relatifs à la désignation de l'arbitre central.
- 2 réserves techniques : dossiers transmis à la commission des arbitres.
- 3 dossiers relatifs au COVID.
- 2 dossiers relatifs aux déplacements suite aux forfaits déclarés trop tardivement.
- 1 relatif à des reports multiples et 1 relatif à la programmation d'1 match en U18.

Pour la saison 2021/2022, il y a eu 9 clubs en inactivités dont 6 dans les catégories jeunes U11 à U18 et 3 en inactivité totale.

19 ententes ont été engagées cette saison principalement chez les jeunes mais aussi 5 ententes concernent les féminines.

COMMISSION JOUEURS SANCTIONNES

ARBITRAGE JOUEURS ARRETE AU 7 JUIN 2022

- 32 joueurs restant de la saison 2020/2021
- 8 joueurs n'ayant pas renouvelés leur licence
- 23 joueurs désignés présents aux matchs
- 1 joueur en attente de courrier pour désignation (blessure)

Pour la saison 2021/2022 :

- 134 joueurs désignés présents aux matchs
- 12 joueurs ayant fini leur sanction n'ont pas pu être désignés
- 26 joueurs n'ayant pas terminé leur sanction
- 7 joueurs suspendus

COMMISSION SPORTIVE

Saison 2021/2022		rencontres					
		programmées	jouées	reportées	NJ	forfaits	F.G.
D1	poule de 14	182	180	17		2	0
D2	2 poules de 13	312	306	18		6	0
D3	2 poules de 12 et 1 de 13	420	386	30		13	2
D4	4 poules de 12	528	459	36		32	5
D5 phase 1	11 poules 61 équipes	280	253	28	3	24	
D5 ph2 Niv.1	4 poules de 6	120	96	6		7	2
D5 ph2 Niv.2	2 poules de 9 et 2 de 10	162	114	8	1	23	4
		2004	1794	143	4	107	13

U18 Phase	Phase 1 = 58 équipes	140	122	9		7	4
	Phase 2	140	134	13	3	3	
	Phase 3	270	244	22		20	1
U15	Phase 1 = 72 équipes	180	165	0		7	2
	Phase 2	175	167	69	3	5	
	Phase 3	350	327	22	1	15	1
		1255	1159	135	4	57	8

Nous ajoutons :

- Coupes de L'Ain 210 rencontres.
- Féminines Séniors à 8 : 14 équipes sur 2 phases 75 rencontres.
- Féminines à 11 : 13 équipes sur 2 phases 72 rencontres.
- Féminines U15 : 8 équipes 56 rencontres.
- Vétérans : 10 équipes 90 rencontres programmées.

La commission se réunit tous les mardis après-midi pour traiter les demandes des clubs, vérifier la tenue des rencontres et suivre le calendrier dans la conformité des règlements sportif.

Elle valide les classements, après clôture de tous les dossiers en cours (discipline, appel et autres) et officialise les montées et descentes.

Après deux saisons tronquées nous avons eu un démarrage un peu difficile en septembre 2021 puis le rythme du calendrier s'est mis en place avec peu d'interruptions pour les poules de 13 et 14.

Cette saison est bien allée à son terme et nous avons pu la terminer par les finales des coupes qui se sont déroulées dans un excellent esprit au stade de MARBOZ.

La commission remercie :

- Myriam et Esther pour leur aide chaque semaine aux suivis des problèmes d'enregistrements de résultats et la correspondance avec les clubs.
- La commission des arbitres et ceux qui sont en charge des désignations.

Le club de ESB MARBOZ pour son aide dans l'organisation des coupes et nos deux partenaires sponsors pour la réalisation de ces coupes.

La commission prépare la saison prochaine, pensez aux engagements de vos équipes, championnats et coupes, avec vos desideratas à enregistrer sur Footclubs. Toutes vos demandes et correspondances doivent transiter par la boîte mail officielle de votre club.

COMMISSION STATUT DE L'ARBITRAGE

La Commission s'est réunie deux fois. Une fois le 23 septembre 2021 pour étudier la 1^{ère} situation d'infraction et ainsi établir la liste des clubs en défaut au Statut de l'arbitrage pour la saison 2021/2022, et le 10 mars 2022 pour mettre à jour cette liste à mi-saison.

Au 31 janvier 2022, 31 clubs qui disputent les championnats de District étaient en défaut.

Ces clubs avaient la possibilité de régulariser leur situation en présentant aux divers examens le ou les arbitres manquants.

La Commission se réunira une dernière fois à la mi-juin 2022 pour étudier la 2^{ème} situation d'infraction et régulariser les clubs qui ont inscrit des personnes à la formation d'arbitre, avec vérification de la réalisation du nombre de matchs par rapport au quota correspondant à chaque officiel.

Il en résultera une liste définitive avec les clubs qui auront été en infraction pour la saison 2021/2022.

La Commission rappelle à tous les clubs que les arbitres, pour les représenter, doivent présenter un dossier complet avant le 31 Août et que la licence doit être saisie. Les retards pour des rendez-vous médicaux ne seront pas pris en compte.

Raul GUTIERREZ

COMMISSION TECHNIQUE

LA FORMATION DE CADRES

- **CFF 1 : 133 Stagiaires**
 - 4 Modules U9 → 51
 - 3 Modules U11 → 56
 - CFF1 → 26
- **CFF 2 : 22 Stagiaires**
 - CFF2 → 22

- **CFF 3 : 29 Stagiaires**
- **CFF4 : 12 Stagiaires**

Formations spécialisantes :

- **Module U7 : 16 Stagiaires**
- **Module Gardiens de But : 9 Stagiaires**

Certification :

- **73 candidats sur 5 certifications**

294 éducateurs formés pour la saison 2021-2022 !

LE DEVELOPPEMENT ET L'ANIMATION DES PRATIQUES

Labellisation des clubs :

Label Jeunes :

- 6 clubs en demande (Procédure en cours)
- 0 club en renouvellement (Saison blanche)
- 22 clubs en suivi

Ecole Féminine de Football :

- 4 clubs en demande (Procédure en cours)
- 3 clubs en renouvellement (Procédure en cours)
- 14 clubs en suivi

Programme Educatif Fédéral :

- 48 Clubs engagés

Pratiques complémentaires :

- Coupe de l'Ain Futsal : Annulée

Actions promotionnelles :

- Journée d'accueil U9 : 115 équipes représentant 43 clubs sur 3 sites (Montréal La Cluse, Marboz, Trévoux)
- Festival U13 PITCH : 16 équipes garçons + 3 équipes filles à Bellignat
- Plateau départemental U7 : 80 équipes représentant 38 clubs à Montmerle Sur Saône
- Challenge U11 du Conseil Départemental : 38 équipes représentant 20 cantons

LE PLAN DE PERFORMANCE FEDERAL

U13

- 10 détections dans les secteurs.

158 joueurs suivis pour PPF U13.

10 joueurs concernés par le recrutement du Pôle Espoir LAURAFoot.

U14

- 12 Opérations de perfectionnement ou de sélection.

64 joueurs suivis pour le PPF U14.

5 joueurs retenus en sélection régionale pour les espoirs du foot.

U15

- 6 Opérations de perfectionnement ou de sélection.

102 joueurs suivis pour PPF U15.

4 joueurs retenus pour les rassemblements régionaux du PPF.

1 joueur retenu en sélection régionale pour l'inter-ligues avenir.

U16/U17

- 3 Opérations de sélection.

111 joueurs suivis pour PPF U16/U17.

32 joueurs retenus pour les triangulaires régionales du PPF.

COMMISSION des TERRAINS et INFRASTRUCTURES SPORTIVES

- L'effectif de la CDTIS est désormais constitué de 9 personnes : BACONNET Jean Paul – BOURDON Bernard – JANNET Jean François – MAGDELEINE Guy – MEO Marc - MONTBARBON Gérard – PELISSON Bernard - PELLET François et SERMET Dominique.

La commission s'est réunie à quatre reprises sachant qu'elle a travaillé essentiellement par voie informatique notamment pour l'échange des données via les propriétaires des installations et la Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives.

La commission s'est attachée à :

- Appliquer la nouvelle réglementation de la FFF en date du 1^{er} juillet 2021 notamment les nouvelles nomenclatures de classement des terrains et des éclairages.

- Recenser, avec le concours des propriétaires des installations sportives, les terrains et les éclairages permettant d'actualiser toutes les données au niveau fédéral via Foot2000.

A ce jour, 240 terrains dont 174 avec des éclairages sont recensés dans le listing du district de l'Ain de Football.

- Effectuer les vérifications de :

- 30 installations dans le cadre des visites décennales ou de transformations.
- 35 éclairages dans le cadre des visites bisannuelles ou de modifications.

- Réaliser des demandes d'avis préalables pour les propriétaires ayant des projets d'investissements ou de modifications de leurs installations sportives.

- Valider les conformités d'installations ayant fait l'objet de demandes de subvention de la part de Ligue de Football Amateur par l'intermédiaire du FAFA.

- Préparer les visites périodiques des terrains et des éclairages pour la saison 2022/2023.

Les membres de la CDTIS remercient les clubs et les propriétaires des installations pour leur étroite collaboration permettant de travailler de manière cohérente et efficace.

Jean François JANNET

COMMISSION FOOT REDUIT

Pour la saison prochaine, nous espérons démarrer dans des conditions normales à savoir début Septembre pour nos 4 catégories. Vous trouvez le calendrier général sur le site ainsi que nos propositions de Niveaux pour les U11 et les U13. (**Accueil** **Foot** **Réduit** **Image « Informations Foot Réduit Choisir la Catégorie voulue**).

Début des rencontres :

U13 : 1^{er} tour du Festival Pitch le 10 Septembre 2022

1^{ère} journée de championnat le 17 Septembre 2022

U11 : 1^{ère} journée de championnat le 17 Septembre 2022

U9 : Journée d'accueil le 10 Septembre 2022

1^{er} Plateau le 17 Septembre 2022

U7 : 1^{er} Plateau le 24 Septembre 2022

Réunions « J'accompagne » Voir la liste des clubs par secteur et les lieux sur le site :

Bas Bugey : le mardi 6 Septembre 2022 à 19 heures pour les U7, U9, U11 et U13 à Hauteville

Bugey : le lundi 5 Septembre 2022 à 19 heures pour les U13 et U11 à Serrières

le jeudi 8 Septembre 2022 à 19 heures pour les U7 et U9 même lieu

Haut Bugey : le mardi 6 Septembre 2022 à 19 heures pour les U7, U9, U11 et U13 à St Martin Maillat

Bresse : le lundi 5 Septembre 2022 à 19 heures pour les U13 et U11 à Ceyzériat
le jeudi 8 Septembre 2022 à 19 heures pour les U7 et U9 même lieu

Dombes Côtière : le mardi 6 Septembre 2022 à 19 heures pour les U7, U9, U11 et U13 à Miribel

Val de Saône : le lundi 5 Septembre 2022 à 19 heures pour les U13 et U11 à Feillens
le jeudi 8 Septembre 2022 à 19 heures pour les U7 et U9 même lieu

Merci de confirmer, engager ou retirer vos équipes par l'intermédiaire de Footclubs. Pour les changements de Niveau de vos équipes, adresser un mail au District.

Rappel : Indices des équipes

U13 : 1, 2, 3,

U11 : 1, 2, 3,

U9 : 91, 92, 93,

U7 : 71, 72, 73,

Vote de l'assemblée sur l'ensemble des rapports : adopté à l'unanimité.

PRESENTATION DES MODIFICATIONS REGLEMENTS GENERAUX DU DISTRICT

Ces modifications seront applicables à compter du 1er juillet 2022.

TITRE 3 LES COMPETITIONS

Article 24 – Accessions - Descentes

D1 - 12 équipes

Classement : selon Art.23 des présents règlements.

Accessions et descentes : se reporter au tableau.

D2 - 24 équipes (2 poules de 12)

Classement : selon Art. 23 des présents règlements.

Accessions et descentes : se reporter au tableau.

MONTANTS

- Pour 4 montées, les 2 premiers de chaque poule.

- Pour 3 montées, le premier de chaque poule + le meilleur deuxième.

- Pour 2 montées, le premier de chaque poule.

DESCENDANTS

- Pour 8 descendants, les 4 derniers de chaque poule.

- Pour 9 descendants, les 4 derniers de chaque poule + le moins bon antépénultième.

- Pour 10 descendants, les 5 derniers de chaque poule.

D3 - 36 équipes (3 poules de 12)

Classement : selon Art.23 des présents règlements.

Accessions et descentes : se reporter au tableau.

MONTANTS

- Pour 6 montées, les 2 premiers de chaque poule.
- Pour 5 montées, le premier de chaque poule + les 2 meilleurs deuxièmes.
- Pour 4 montées le premier de chaque poule + le meilleur deuxième.
- Pour 3 montées le premier de chaque poule

DESCENDANTS

- Pour 12 descendants, les 4 derniers de chaque poule.
- Pour 13 descendants, les 4 derniers de chaque poule + le moins bon antépénultième.

D4 - 48 équipes (4 poules de 12)

Classement : Dans chaque poule selon Art.23 des présents règlements.

Accessions et descentes : se reporter au tableau.

MONTANTS

- Pour 8 montées les 2 premiers de chaque poule.

DESCENDANTS

- Pour 6 descendants le dernier de chaque poule + les 2 moins bons antépénultièmes.
- Pour 7 descendants le dernier de chaque poule + le moins bon antépénultième.
- Pour 8 descendants les 2 derniers de chaque poule.
- Pour 9 descendants les 2 dernier de chaque poule + le moins bon antépénultième.
- Pour 10 descendants les 2 derniers de chaque poule + les 2 moins bons antépénultièmes.
- Pour 11 descendants les 2 derniers de chaque poule + les 3 moins bons antépénultièmes.

D5 - X équipes

Première phase : X poules de 6 équipes en match aller-retour.

Deuxième phase : 4 ou 5 poules de 6 équipes au premier niveau.

X poules de 8 à 10 équipes au deuxième niveau.

Classement : Dans chaque poule selon Art.23 des présents règlements.

Accessions et descentes : se reporter au tableau.

MONTANTS

- Pour 4 poules les 2 premiers de chaque poule.
- Pour 5 poules le premier de chaque poule et les trois meilleurs seconds.

Montées et descentes Seniors

D1	12	12	12	12	12	12
Montent en R3	-2	-2	-2	-2	-2	-2
Descendent de R3	0	1	2	3	4	5
Montent de D2	4	3	3	2	2	2
Descendent en D2	-2	-2	-3	-3	-4	-5
TOTAL	12	12	12	12	12	12

D2	24	24	24	24	24	24
Montent en D1	-4	-3	-3	-2	-2	-2
Descendent de D1	2	2	3	3	4	5
Montent de D3	6	6	6	5	4	4
Descendent en D3	-4	-5	-6	-6	-6	-7
TOTAL	24	24	24	24	24	24

D3	36	36	36	36	36	36
Montent en D2	-6	-6	-6	-5	-4	-4
Descendent de D2	4	5	6	6	6	7
Montent de D4	8	8	8	8	8	8
Descendent en D4	-6	-7	-8	-9	-10	-11
TOTAL	36	36	36	36	36	36

D4	48	48	48	48	48	48
Montent en D3	-8	-8	-8	-8	-8	-8
Descendent de D3	6	7	8	9	10	11
Montent de D5	8	8	8	8	8	8
Descendent en D5	-6	-7	-8	-9	-10	-11
TOTAL	48	48	48	48	48	48

D5 - 1ER NIVEAU	X	X	X	X	X	X
Montent en D4	-8	-7	-6	-5	-5	-5
Descendent de D4	12	12	12	12	13	14
TOTAL	X	X	X	X	X	X

Tous les cas non prévus par ce tableau seront **décidés en début de championnat par le Comité de Direction du District** sur proposition de la Commission Sportive du District.

Ancien texte	Nouveau texte
<p><u>Article 23 : Classements - Points</u> 23.2.1.4) En cas de forfait déclaré dans un délai de moins de 3 H, le District fait supporter au club fautif les frais d'organisation, arbitres, délégués, etc....</p>	<p><u>Article 23 : Classements - Points</u> 23.2.1.4) En cas de forfait déclaré par téléphone, confirmer par courriel sur les messageries du club et du District, dans un délai de moins de 3 H, le District fait supporter au club fautif les frais d'organisation, arbitres, délégués, etc....</p>

Ancien texte	Nouveau texte
<p><u>Article 33 : Feuille match</u> <u>Procédures d'exception :</u> La FMI est obligatoire pour toutes les compétitions qui seront déterminées en début de saison. A titre exceptionnel, en cas d'impossibilité d'accès à la FMI le jour du match, le club recevant doit toujours disposer d'une feuille de match papier de substitution. En tout état de cause, le motif de l'impossibilité d'utiliser la FMI est examiné par la Commission compétente et est susceptible d'entraîner une sanction pouvant aller jusqu'à la perte du match par pénalité.</p>	<p><u>Article 33 : Feuille de match</u> <u>Procédures d'exception :</u> La FMI est obligatoire pour toutes les compétitions qui seront déterminées en début de saison. A titre exceptionnel, en cas d'impossibilité d'accès à la FMI le jour du match, le club recevant doit toujours disposer d'une feuille de match papier de substitution. En tout état de cause, le motif de l'impossibilité d'utiliser la FMI est examiné par la Commission compétente et est susceptible d'entraîner une sanction pouvant aller jusqu'à la perte du match par pénalité.</p> <p>En cas d'absence d'une feuille de match papier issue de Footclubs, le club recevant aura match perdu par pénalité.</p>

Ancien texte	Nouveau texte
<p><u>Article 33.2 : Feuilles matchs « papier »</u> [...] A défaut de pouvoir utiliser cet outil et si le club a imprimé une ou plusieurs licences sur papier libre, il peut présenter celle(s)-ci. Dans ce cas, l'arbitre se saisit de la ou les licence(s) concernée(s) et la/les transmet dans les meilleurs délais au district. A défaut, le joueur sans licence devra présenter une pièce d'identité et la demande de licence visée par le médecin ou un certificat médical daté de non-contre-indication à la pratique du football. [...]</p>	<p><u>Article 33.2 : Feuilles de matchs « papier »</u> [...] A défaut de pouvoir utiliser cet outil, et si le club a doit avoir imprimé une ou plusieurs ses licences sur papier libre, il peut il devra présenter celle(s)-ci. Dans ce cas, l'arbitre se saisit de la ou les licence(s) concernée(s) et la/les transmet dans les meilleurs délais au district. A défaut, le joueur sans licence devra présenter une pièce d'identité et la demande de licence visée par le médecin ou un certificat médical daté de non-contre-indication à la pratique du football. [...]</p>

Ancien texte	Nouveau texte
<p>Article 34 : Terrains 34.4) <u>Eclairage</u> Pour jouer en nocturne, les minima suivants seront demandés :</p> <p>D1, D2, D3 et D4 : 150 lux avec une tolérance à 120 lux et un coefficient d'uniformité égal ou supérieur à 0,6 D5 : 75 lux et un coefficient d'uniformité égal ou supérieur à 0,4.</p>	<p>Article 34 : Terrains 34.4) <u>Eclairage</u> Pour jouer en nocturne, les minima suivants seront demandés :</p> <p>D1, D2, D3, D4 et Coupe de l'Ain Emile Faivre : 150 lux avec une tolérance à 120 lux et un coefficient d'uniformité égal ou supérieur à 0,6 D5, Coupe des Groupements, Coupe des Féminines et Coupe Morandas : 75 lux et un coefficient d'uniformité égal ou supérieur à 0,4.</p>

Ancien texte	Nouveau texte
<p>Article 38 – Terrains impraticables 38.7) Au cours d'une saison, à partir de 2 matchs de championnat remis (arrêté municipal ou non), le club doit fournir un terrain de repli si un 3ème report devait avoir lieu. Ce terrain devra répondre aux exigences de l'épreuve ou, à défaut, présenter une installation sportive de repli classée au minimum de la catégorie inférieure à celle préconisée à la pratique de la compétition.</p>	<p>Article 38 – Terrains impraticables 38.7) Au cours d'une saison, à partir de 2 matchs de championnat remis (arrêté municipal ou non), le club doit fournir a l'obligation de fournir un terrain de repli si un 3ème report devait avoir lieu. Ce terrain devra répondre aux exigences de l'épreuve ou, à défaut, présenter une installation sportive de repli classée au minimum de la catégorie inférieure à celle préconisée à la pratique de la compétition. Au cas où aucun terrain de repli n'est fourni, l'équipe aura match perdu par pénalité.</p>

Ancien texte	Nouveau texte
<p>Article 42 – Arbitres – Arbitres Assistants – Référents en arbitrage</p>	<p>Article 42 – Arbitres – Arbitres Assistants – Référents en arbitrage 42.3.2.1) <u>Blessure de l'arbitre en cours de match hors évènement disciplinaire</u> <u>Si 3 arbitres officiels</u> : c'est à l'arbitre assistant 2 de prendre sa place au centre. On demande ensuite s'il n'y a pas un arbitre officiel n'appartenant pas à aucun des 2 clubs et qui n'est pas en indisponibilité pour remplacer l'arbitre assistant 2. Sinon on demande aux 2 clubs de présenter un autre arbitre semi-officiel et un tirage au sort est effectué entre les 2. Sinon c'est au club recevant de fournir un dirigeant licencié avec cachet médical.</p>

	<p>42.3.2.2) <u>Blessure de l'arbitre en cours de match hors évènement disciplinaire</u> <u>Si 1 seul arbitre officiel</u> : on demande en priorité s'il n'y a pas un arbitre officiel, n'appartenant à aucun des 2 clubs et qui n'est pas en indisponibilité, de présent.</p> <p>Sinon un tirage au sort est effectué entre les 2 arbitres assistants pour remplacer l'arbitre blessé. C'est au club recevant de fournir un dirigeant licencié avec cachet médical pour remplacer l'assistant qui prend le centre.</p>
--	---

Ancien texte	Nouveau texte
<u>Article 64 : Directives disciplinaires et sanctions aggravées</u>	<u>Article 64 : Directives disciplinaires, sanctions aggravées et points de pénalité</u>

Ancien texte	Nouveau texte
<p><u>CHAMPIONNAT DES U15 et U18</u> <u>REGLEMENTS U15 et U18</u> <u>Montées et Descentes :</u> U15 : Le premier de D1 accède obligatoirement au championnat de Ligue U16 R2. Il peut accéder au championnat de Ligue U15 R2. En cas de refus, cette accession est proposée au deuxième puis au troisième de D1.</p> <p>Le ou les descendant(s) de U15 R2 dispute(nt) le brassage de premier niveau en première phase.</p> <p>U18 : Le premier de D1 accède obligatoirement au championnat de Ligue U18 R2. Il peut accéder au championnat de Ligue U20 R2. En cas de refus, cette accession est proposée au deuxième puis au troisième de D1.</p> <p>Le ou les descendant(s) de U16 R2 et U18 R2 dispute(nt) le brassage de premier niveau en première phase.</p>	<p><u>CHAMPIONNAT DES U15 et U18</u> <u>REGLEMENTS U15 et U18</u> <u>Montées et Descentes :</u> U15 : Le premier de D1 accède obligatoirement au championnat de Ligue U16 R2. Il peut accéder au championnat de Ligue U15 R2. En cas de refus, cette ces accessions est sont proposées au deuxième puis au troisième de D1.</p> <p>Le ou les descendant(s) de U15 R2 dispute(nt) le brassage U15 de premier niveau en première phase</p> <p>U18 : Le premier de D1 accède obligatoirement au championnat de Ligue U18 R2. Il peut accéder au championnat de Ligue U20 R2 par l'intermédiaire de(s) match(s) de barrage. En cas de refus, cette ces accessions est sont proposées au deuxième puis au troisième de D1.</p>

[...]	Le ou les descendant(s) de U16 R2 et U18 R2 dispute(nt) le brassage U18 de premier niveau en première phase. [...]
-------	--

Ancien texte	Nouveau texte
<p style="text-align: center;"><u>COUPES DE L'AIN</u> Coupe Emile FAIVRE Coupe des GROUPEMENTS Coupe René Morandas (vétérans) Coupe des Féminines</p> <p><u>ARTICLE 6 : Terrain</u> Le terrain mentionné sur l'annuaire de district est celui qui doit obligatoirement être utilisé. Tout changement de terrain doit être demandé et approuvé par la commission des coupes au moins huit jours avant la date indiquée. En cas d'impraticabilité du terrain officiel, un terrain de repli peut être proposé à la commission des coupes, et ce, 2 jours avant la date officielle. Si la commission donne son accord au club visité, le club visiteur ne peut refuser. Si le club visité n'a pas assuré l'organisation de la rencontre et quels que soient les motifs, la commission des coupes peut procéder à l'inversion de la rencontre et ce sans aucune forme d'appel. A partir des 1/16èmes de finale des coupes de l'Ain et des groupements, en cas de terrain impraticable, le club recevant doit proposer un terrain de repli, sinon, à la demande du club visiteur, la rencontre sera systématiquement inversée. Si la rencontre est reportée, le vainqueur du match jouera automatiquement le tour suivant à l'extérieur.</p>	<p style="text-align: center;"><u>COUPES DE L'AIN</u> Coupe Emile FAIVRE Coupe des GROUPEMENTS Coupe René Morandas (vétérans) Coupe des Féminines</p> <p><u>ARTICLE 6 : Terrain</u> Le terrain mentionné sur l'annuaire de district est celui qui doit obligatoirement être utilisé. Tout changement de terrain doit être demandé et approuvé par la commission des coupes au moins huit jours avant la date indiquée. En cas d'impraticabilité du terrain officiel, un terrain de repli peut être doit être proposé à la commission des coupes, et ce, 2 jours avant la date officielle. Si la commission donne son accord au club visité, le club visiteur ne peut refuser. Si le club visité n'a pas assuré l'organisation de la rencontre et quels que soient les motifs, la commission des coupes peut procéder à l'inversion de la rencontre et ce sans aucune forme d'appel. A partir des 1/16èmes de finale des coupes de l'Ain et des groupements, en cas de terrain impraticable, le club recevant doit proposer un terrain de repli, sinon, à la demande du club visiteur, la rencontre sera systématiquement inversée. Si la rencontre est reportée, le vainqueur du match jouera automatiquement le tour suivant à l'extérieur. Les Coupes de l'Ain doivent obligatoirement se jouer sur un terrain classé minimum T6.</p> <p><u>Eclairage</u> Pour jouer en nocturne, les minima suivants seront demandés : - Coupe de l'Ain Emile Faivre : 150 lux avec une tolérance à 120 lux et un coefficient d'uniformité égal ou supérieur à 0,6 - Coupe des Groupements, Coupe des Féminines et Coupe Morandas : 75 lux et un coefficient d'uniformité égal ou supérieur à 0,4</p>

Vote de l'assemblée générale : modifications adoptées à l'unanimité.

VOEUX

Vœu de l'AS DORTAN LAVANCIA

Création d'un championnat d'équipe foot à 8 en U15/U18 pour la saison 2022/2023

Des clubs se trouvent en début saison avec un nombre de joueur limité en catégorie U15 et U18 pour le football à 11 mais avec la possibilité de faire une équipe de foot à 8.

De même des clubs peuvent faire une équipe de foot à 11 mais dans l'impossibilité de faire deux équipes.

L'AS Dortan Lavancia propose la création championnat d'équipe foot à 8 en U15/U18 .

Les clubs peuvent engager une équipe de foot à 8 et les clubs qui ont une équipe à 11 d'engager une 2ème équipe en foot à 8.

Les règles de jeu seraient ceux pratiqué en U13.

Possibilité de basculé entre chaque phase entre championnats foot à 8 ou foot à 11 ou inversement.

Ce championnat permettra de garder des licenciés et de maintenir des clubs.

Le district du Jura, de l'Isère ont un championnat U15 de foot à 8.

Avis des membres du comité de direction : avis favorable dans la mesure d'un nombre suffisant d'équipes engagées.

Vote de l'assemblée générale : adopté à la majorité (80 pour - 1 contre – 2 abstentions). Les clubs intéressés devront se faire connaître au plus tôt.

Vœu de la Commission Prévention du District

Au niveau de la D1 séniors, avec possibilité d'extension pour les saisons à venir aux autres catégories seniors ; désignation d'un référent sécurité. Mise en place pour la saison prochaine d'un référent licencié désigné par le club. Il sera responsable pendant la saison du comportement des supporters du club pour les matchs à l'extérieur ; sachant que pour les matchs à domicile, ce sont les délégués désignés du match qui sont responsables des supporters locaux.

En cas de problèmes avec les supporters pour les matchs à l'extérieur, seule cette personne sera contactée par le District.

En cas d'indisponibilité ou d'absence de ce référent pour un match, le club désignera un autre licencié du club comme responsable.

Ce référent sécurité sera mentionné sur la FMI, au même titre que les délégués pour un match.

Avis des membres du comité de direction : avis favorable.

Vote de l'assemblée générale : rejeté à la majorité (3 pour - 42 contre – 30 abstentions).

Vœu du FC PLAINE TONIQUE

"Cela concerne la coupe de l'AIN, en effet celle-ci est ouverte aux équipes évoluant de la D1 à la D3 ainsi que les équipes de ligue non inscrites en coupe LAURA (article 3)

Cela paraît déséquilibré, en effet entre une équipe de D3 et une équipe de R3 il y a un fossé. Les équipes évoluant en R3 ont statistiquement bien plus l'opportunité d'arriver dans le dernier carré, la preuve en est cette saison avec FEILLENS (2) et MISERIEUX/TREVOUX (2).

Aussi notre vœu est que seules les équipes évoluant en DISTRICT de D3 à D1, puisque les D4

et D5 jouent la coupe des groupements, participent à cette coupe de l'AIN Emile FAIVRE, comme c'était le cas il n'y a pas si longtemps d'ailleurs".

Avis des membres du comité de direction : ne se positionne pas (sur 16 votants : 4 pour – 5 contre – 7 abstentions).

Vote de l'assemblée générale : adopté à la majorité (37 pour - 15 contre – 26 abstentions).

Vœu du FC SERRIERES VILLEBOIS

Au cours de la saison, quelques rencontres n'ont pu se jouer ou ne sont pas aller à leur terme, entraînant des décisions règlementaires.

Ce sont les conséquences qui interrogent et qui laissent à penser que le règlement n'est vraisemblablement pas équitable.

Un forfait, outre le match perdu, est associé à UN point de pénalité, ce qui paraît logique.

Une équipe réduite à 7 ne peut continuer à jouer et encaisse également UN point de pénalité.

Ethiquement, cette équipe qui a fait l'effort de se présenter, sans doute au départ déjà diminuée, ne peut se voir assimiler, dans le décompte des points, à un forfait.

Un abandon de terrain, qui est un renoncement VOLONTAIRE, correspond à une perte de match par pénalité (0 point), mais sans diminution supplémentaire. Il y a là une anomalie.

Au vu de ces trois cas de figure, il nous semble qu'une révision des pénalités serait souhaitable.

Avis des membres du comité de direction : avis favorable pour proposer ce vœu à l'instance supérieure.

Vote de l'assemblée générale : adopté à la majorité (37 pour - 15 contre – 26 abstentions).

Vœu de l'AS GRIEGES PV

"L'AS GRIEGES PONT DE VEYLE demande la suppression de l'article 21.3 (Obligations concernant les équipes de jeunes) comprenant l'article 21.3.1 des règlements du District de l'Ain de Football obligeant les clubs de D1 et D2 à avoir un minimum d'équipes jeunes".

En effet, il est fort dommage que des petits clubs, parce qu'ils n'ont pas suffisamment d'équipes jeunes, ne puissent pas évoluer, en seniors, plus haut que la D3.

Cela accentue le risque de voir certains clubs débaucher les jeunes joueurs des clubs voisins pour satisfaire aux obligations règlementaires.

Avis des membres du comité de direction : avis défavorable.

Intervention du District concernant ce vœu :

Le club de Grièges PV ayant expliqué par mail à tous les clubs les motivations de son vœu, le District va expliquer les raisons de son avis défavorable et nous passerons au vote.

Les clubs qui jouent en D1 et D2 sont des clubs déjà bien structurés et la formation de jeunes joueurs à travers l'école de foot leur permet d'avoir un réservoir de joueurs pour les équipes seniors. Vous dites que l'obligation d'avoir des équipes de jeunes incite les clubs à aller « piller » de jeunes joueurs dans les clubs voisins mais nous savons tous que les parents préfèrent la proximité. Par contre, un club qui ne fait aucune formation n'a pas d'autre solution, pour alimenter ses équipes seniors, que d'aller chercher ses joueurs dans les clubs voisins, ce qui est beaucoup plus déstabilisant.

Il est vrai qu'un groupe de travail avait été évoqué et que le District ne l'a pas mis en œuvre mais il ne semble pas qu'il y ait eu relance de votre part pour sa mise en place.

Maintenant nous passons au vote à bulletin secret pendant la pause.

Vote de l'assemblée générale : rejeté à la majorité (211 pour - 651 contre).

ELECTIONS DES DELEGUES DU DISTRICT AUX AG DE LA LIGUE AUVERGNE RHONE ALPES

Inscrits : 97 clubs représentant 1.044 voix.

Votants : 81 clubs représentant 915 voix.

Sont élus :

BERNARD Alain : 778 voix

CHENE Patrick : 774 voix

CONTET Jacques : 774 voix

JOSSERAND Alain : 770 voix

BENOIT Pierre : 769 voix

PITARD Patrick : 761 voix

ABBEY Jean Marie : 740 voix

GUTIERREZ Raul : 724 voix

Suppléante :

GAILLARD Colette : 701 voix

BUDGET PREVISIONNEL 2022/2023

Jean Marie ABBEY présente le budget prévisionnel et explique les écarts significatifs.

INFORMATIONS DIVERSES

Le Président Joël MALIN rappelle :

- l'utilisation de la FMI et notamment la transmission de celle-ci
- les utilisateurs de la FMI
- les reports des rencontres
- annuaires
- mails
- les terrains impraticables
- les procès verbaux (PV)
- les montées et descentes
- le module « Vie de club » et son utilisation

Puis il présente les différentes modifications des règlements généraux. Ceux-ci seront annexés au présent compte rendu.

Alain BERNARD, co-président de la Commission Prévention, informe les clubs que :

- le protocole d'après-match est abandonné car les arbitres ne le jugent pas utile.

- des réunions d'information et de communication de début de saison à l'intention des clubs D1, D2 et D3 seront programmées les (à confirmer) :

➤ Samedi matin 27 août 2022

➤ Samedi matin 3 septembre 2022

Chaque club recevra une invitation précisant la date et l'heure fixées. Il sera représenté par son Président (ou son représentant licencié du club) et un éducateur de l'équipe concernée. Deux personnes maximum par équipe. Respect des consignes sanitaires qui seront appliquées au moment de ces réunions.

- Chaque club a dans son enveloppe un document concernant une formation « Coaching et préparation à la performance - le cerveau et ses mécanismes – Les secrets de l'hypnose » organisée par M. ABD-RABI.

- Concernant le Challenge de la Sportivité, les retardataires doivent renvoyer au secrétariat leur grille de notation au plus vite.

LIEU DE LA PROCHAINE AG

Elle aura lieu le Vendredi soir 23 Juin 2023.

Le club de Dortan s'est porté candidat par courriel.

Les clubs intéressés doivent candidater au plus tôt.

ALLOCUTIONS DE FIN DE TRAVAUX

M. LONGERE Pierre, secrétaire général de la Ligue Auvergne Rhône Alpes

Mesdames et messieurs, chers amis du football,

Il y a des choses que j'ai retenu au cours de cette assemblée.

Tout à l'heure le Président a annoncé une baisse d'effectif de 275 licenciés.

Après ce que nous avons vécu pendant ces 2 années, je peux dire que le football s'en sort bien.

La Ligue compte pour cette saison environ 255.000 licenciés par rapport aux 258.000 licenciés que nous avons avant le Covid mais qui étaient véritablement un record qui venait suite à notre victoire au mondial.

Je dois dire 255.000 licenciés, 11 districts, 12 départements, bien entendu on se situe toujours comme le sport numéro 1 et la 2^{ème} ligue de France après nos collègues parisiens.

Mais l'essentiel dans tout ça, si nous avons gardé nos licenciés, je crois que c'est vous les clubs qui avez fait le travail.

Vous savez il y a un an, je me souviens, au mois d'Août, on allait attaquer la Coupe de France on se disait « on attaque mais combien de temps ça va durer ? ». Et finalement malgré les contraintes, malgré les problèmes de pass sanitaire, malgré les gymnases qui ont été fermés pour ceux qui pratiquent le futsal, on est arrivé au mois de Juin et pratiquement nos championnats, que ce soit nos championnats départementaux, régionaux ou nationaux, sont arrivés à leur but. Et je crois que c'est vous dans les clubs, vous avez su fédérer vos licenciés, vous avez gardé des contacts et vous avez préparé la réouverture de vos installations, aidés dans de nombreux cas par vos municipalités.

Je crois que là c'est bravo et si aujourd'hui on est souvent le football décrié mais je pense que dans ces grands moments on a su se rassembler.

Alors on a quelques pertes chez nos arbitres mais je sais que nos collègues arbitres vont tout faire pour refaire des stages, pour retrouver des arbitres, et on a quelques pertes également parmi nos dirigeants. J'espère, qu'après les vacances, on va les retrouver dans nos clubs.

J'ai également retenu les incivilités. Je crois dire que les incivilités ce n'est pas un problème que dans votre district. C'est aussi un problème au niveau régional : on a eu un arbitre qui a été gravement agressé, on avait d'ailleurs observé un moment de soutien à la 14^{ème} minute. Désormais les éducateurs sur les championnats régionaux à partir de la nouvelle saison, vont porter un brassard pour être identifié plus spécialement par les arbitres, on va prendre de nouvelles mesures mais je crois que l'on pourra le faire qu'avec l'aide de tous. Les incivilités vont devenir pour la nouvelle saison un des points qu'il va falloir que l'on se préoccupe.

Chez vous, votre commission prévention a essayé de vous présenter un projet. Je crois qu'il allait dans le bon sens.

J'ai également retenu le vœu du club de Dortan.

Je crois que c'est vrai, il va falloir que l'on s'adapte. Ce n'est pas parce qu'il y a 20 ans qu'on jouait de telle façon, à telle heure, à tel moment. Non, je crois que désormais il va falloir s'habituer à évoluer. C'est vous au niveau des clubs, au niveau de la base, qui allez donner ces informations. Il va falloir qu'on évolue également dans nos pratiques, c'est très important et c'est dans nos assemblées de districts que cela nous permet de vous entendre. N'hésitez pas à faire remonter vos informations.

La Coupe de France va redémarrer pour le 1^{er} tour, et cela vous concerne en grande majorité les clubs départementaux, le 28 Août, 2^{ème} tour le 4 Septembre et 3^{ème} tour le 11 Septembre 2022, une date fédérale qui nous est imposée.

Petite mesure l'année passée, pour la Coupe de France il n'y avait pas de prolongation. On continuera cette saison également sans prolongation. Je crois que tout le monde était d'accord sur ce point selon les sondages qu'on a pu faire.

Il va y avoir des modifications mais j'attends les écrits de la Fédération pour vous les indiquer, on devrait pouvoir faire 5 remplacements mais attendez les instructions, je crois que cela a été voté la semaine dernière à Nice. Il y aura des réformes.

La saison dernière, il y avait 940 équipes engagées en Coupe de France. Aujourd'hui nous avons 922, il y a sûrement encore quelques retardataires.

La Coupe de France reste une de nos épreuves nationales.

Ce fût encore un plaisir, une séance bien préparée par vos dirigeants. Il n'y a jamais de problème dans le district de l'Ain.

Il me reste à vous souhaiter à tous de bonnes vacances et déjà de préparer cette nouvelle saison et une nouvelle fois, le football vit bien dans le district de l'Ain.

Bonne soirée à tous et merci encore.

Mme CEDILEAU Hélène, vice-présidente du Conseil départemental déléguée aux ressources humaines et aux sports

Bonsoir à tous.

Je voudrais remercier Patrick MATHIAS, maire de Châtillon, pour son accueil ici dans sa belle commune. Il en a parlé, il l'a présenté, il a dit que c'était une ville sportive mais je crois qu'on connaît aussi Châtillon pour son marché puisqu'il a été notamment candidat pour « Le plus beau marché de France » et puis on connaît aussi pour ses fleurs. 4 fleurs dans une commune ce n'est pas facile. A Péronnas, on essaie bien mais on n'y arrive pas. 4 fleurs il faut vraiment du travail pour les avoir. Donc merci pour cet accueil ici.

Je voudrais bien sûr saluer monsieur le président, M. MALIN, tous les membres du bureau du district de l'Ain, aux représentants de la Ligue AURA, à vous mesdames et messieurs les présidents des clubs et les représentants des clubs du département.

J'ai bien écouté le discours du président, M. MALIN, et je vais être un petit plus optimiste que lui puisqu'il a beaucoup parlé notamment dans ses propos introductifs de discipline, plutôt du manque de discipline. Moi je ne pense pas en ces valeurs vraiment, je pense qu'il a un rôle éducatif certain. Votre travail doit payer même s'il y a des petits problèmes parfois sur le terrain et en dehors du terrain. Je crois en ce sport collectif qui inculque de vraies valeurs de partage bien sur et du vivre ensemble.

Vous avez lors d'un vœu intéressant que j'ai entendu, je ne sais qui l'a proposé, mais c'était un vœu d'avoir un référent sécurité. Je vais vous parler de ce que je connais un petit peu dans le basket pour être allée dans beaucoup de clubs en dehors du département, un peu dans toute la France. Au basket, il y a un responsable de salle qui est un membre du club qui reçoit et qui est responsable de tout ce qui peut se passer en dehors d'un terrain notamment. Il n'est pas là pour se bagarrer mais il est là pour être simplement bienveillant aux bonnes relations que peuvent avoir les supporters, souvent les parents, soit avec les arbitres soit entre eux. Et ça marche pas mal dans le basket alors je ne sais pas si cela sera un jour applicable dans le foot.

Vous dire 2 petits mots sur le Département de l'Ain et la politique sportive du Département l'Ain.

Juste très rapidement, on a un budget de 2,7 millions d'euros.

Les objectifs de la politique sportive 2023-2028 : le Département continue de mener une politique sportive active et ambitieuse. Voici ses principaux objectifs pour 2023-2028 :

- soutenir l'accès au sport de haut niveau et son dynamisme
- favoriser et promouvoir le sport pour tous et l'inclusion par le sport
- valoriser et développer les sports de nature
- promouvoir l'olympisme et ses valeurs : Label Terre de Jeux 2024

J'ai bien vu vos comptes financiers et finalement je vois que le Département est assez proche du district de l'Ain avec une enveloppe de 56.000 €uros. On est très heureux d'accompagner le district de l'Ain et qui permet aussi d'accompagner les clubs du département de l'Ain.

Sur le point sportif, je n'ai pas comptabilisé les montées et les descentes. Je resterai sur la montée en ligue de plusieurs clubs et les féliciter bien sur mais aussi 2 titres importants dans le département de l'Ain qui ont été fêtés il n'y a pas très longtemps : en foot féminin avec les filles qui sont championnes de France UNSS avec le lycée Carriat, je crois qu'on peut vraiment les féliciter car ce n'était pas facile pour elles car elles rencontraient des filles beaucoup plus âgées ; et les champions de la Coupe AURA pour l'équipe réserve du F.B.B.P.

Tout est possible en tout cas dans l'Ain et j'en suis sûr.

Je voulais vous remercier toutes et tous, tous les éducateurs qui ont participé au Challenge U11 organisé par le club d'accueil de Dombes US à Chalamont, que l'on a pu remercier, et j'ai pu voir quand même sur ces U11 un vrai fair play, franchement il y a de l'espoir.

Merci pour tout ce que vous faites pour le foot dans l'Ain, pour le sport dans l'Ain, merci pour votre engagement presque au quotidien et puis je sais aussi apprécier cette valeur d'engagement.

Merci à vous, bonne soirée, bel été et bonnes vacances.

M. SAINT SULPICE Eric, Volkswagen Bourg en Bresse - Oyonnax

Bonsoir mesdames et messieurs,

Nous sommes heureux d'être ici ce soir.

Merci pour votre invitation Monsieur le Président du District, merci à Châtillon très belle salle, très bel endroit.

Nous sommes ravis depuis 2014, depuis le début du partenariat entre la Fédération Française de Football et la marque Volkswagen de pouvoir accompagner aujourd'hui au niveau local tout un tas de clubs et notamment l'accompagnement de 23 clubs depuis ce début de partenariat avec des véhicules 9 places qui permettent de véhiculer vos équipes, de véhiculer

une image nouvelle, de véhiculer de la sécurité et je pense que vous êtes ces clubs les ambassadeurs pour montrer aux autres clubs quel est l'intérêt de ce programme.

C'est avec plaisir que, localement, nous sommes là pour vous accompagner pas seulement dans l'achat de ce véhicule mais sur des conseils puisqu'aujourd'hui il y a de la fiscalité qui a été désavantageuse comme dans beaucoup de domaine depuis quelques années puisqu'il y a du malus qui est apparu, des choses comme ça. Aujourd'hui ce sont des choses qui ont été allégées ou presque disparu pour les clubs qui ont un numéro de siret donc tout l'attrait des remises que fait la marque Volkswagen et les subventions FAFA sont aujourd'hui d'attaques donc n'hésitez pas à nous consulter.

Mon assistant François BURTIN va vous présenter tout ce que l'on fait et ce que l'on peut vous proposer très rapidement.

Merci encore à vous d'avoir adhérer et nous sommes encore là. Pensez qu'il y a un petit peu de délais sur les véhicules donc on peut anticiper les choses, puisqu'il y a des délais de 8 mois – 1 an donc on peut anticiper les choses si jamais ça ne va pas on peut annuler une commande, on est là pour vous accompagner.

Une information sera envoyée à tous les clubs par courriel.

Alain JOSSERAND nous transférera vos demandes et nous serons là pour vous aider localement.

J'espère que ce partenariat va encore durer parce que nous sommes contents de voir notre marque Volkswagen qui brille aussi en Coupe de France avec tout le football mondial aujourd'hui.

Merci pour votre accueil.

M. MALIN Joël, Président du District

Nous arrivons au terme de cette assemblée générale 2021/2022.

Je tenais à remercier la ville de Châtillon sur Chalaronne pour nous avoir accueilli dans cette très belle salle. Remercier également le FC Dombes Bresse pour son accueil et la disponibilité de ses dirigeants.

Merci aux clubs pour plusieurs raisons parce que nous avons vécu une assemblée générale, je pense relativement calme et constructive. Et puis vous remercier pour tout le travail que vous faite au quotidien dans les clubs parce que on sait que c'est de plus en plus difficile, bravo à vous. Je dirai « vous pouvez vous applaudir », bonne soirée.

M. BLANC Denis, Président du FC Dombes Bresse

Je remercie mes collègues pour la préparation de la salle aujourd'hui et je vous donne rendez-vous au moment convivial à l'apéritif.

Bonne soirée et bonnes vacances.

La séance est levée à 22 H 15.